

Challenge Pays de Gex Agglo 2023

- Cahier des charges rédigé
 - Appel d'offre à venir
 - Calendrier 18 mois



MAI A VELO 2023



















QUELS MOYENS DOCUMENT STRATÉGIQUE ET ÉVOLUTIF

Objectif final

ETAT DES LIEUX

POURQUOI UN SDC?



















POURQUOI UN SDC?















Schéma Directeur Cyclable

Un schéma directeur cyclable c'est une stratégie qui vise à programmer le développement du vélo sur un territoire, en jouant sur trois piliers : les infrastructures, les services, la culture du vélo (via animation et promotion).

Points clés

- Construire une politique vélo opérationnelle en associant élus, techniciens et habitant
- ✓ Développer la culture vélo sur le territoire

Pourquoi?

L'essor du vélo en France est réel, il se traduit concrètement par la croissance de la pratique, la croissance du marché, la multiplication des aides et des de sources de financements, un contexte réglementaire favorable avec la LOM.

En parallèle nous observons une prise de conscience de la part des élus et des citoyens des bénéfices du vélo en tant qu'alternative à la voiture sur un certain nombre de déplacements.

Néanmoins le développement du vélo est encore limité du fait d'un manque d'aménagement cyclable et d'une culture vélo. La démarche SD cyclable permet de disposer d'une feuille de route, adaptée au contexte du territoire (urbain ou rural) et aux besoins des habitants, partagée par les élus et les techniciens. Il s'intègre dans les différents documents de planification (Plan de Mobilité Simplifié, Plan de Mobilité).



Comment?

Diagnostic > « analyser »

- Analyser le terrain au côté des techniciens,
- Entendre les besoins des habitants et des élus.

Orientations > « éclairer »

- Co-construire des scénarii d'aménagements
- Proposer des services et des animations
- Aider à la prise de décision

Plan d'action > « outiller »

- Définir des itinéraires cyclables, des services et des animations
- Élaborer un plan d'investissement et de programmation
- Aider à enclencher la démarche

Pour qui?

Collectivités territoriales (communes et intercommunalités)

Durée?

8 à 12 mois

SOURCE

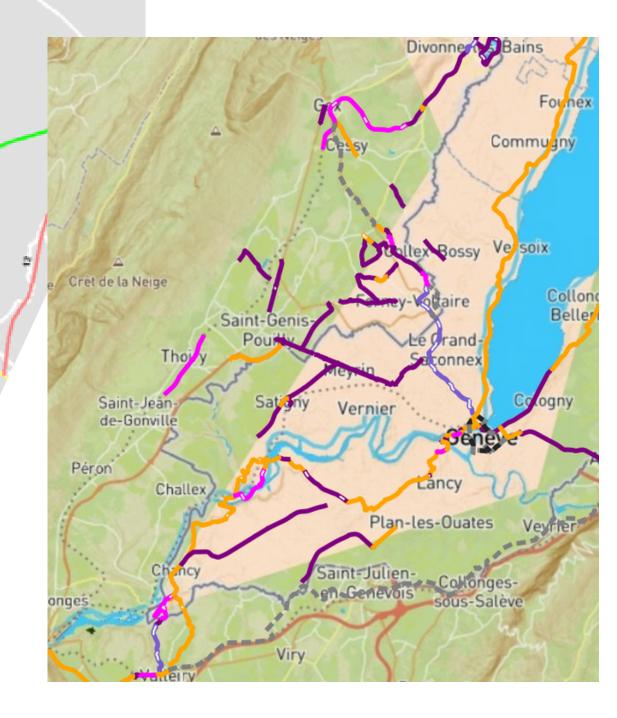
https://www.em-services.fr/notreoffre/collectivites/schema-directeurcyclable/





ETAT DES LIEUX

SCHEMA DIRECTEUR **DU POLE METROPOLITAIN**



vélo route F3V

















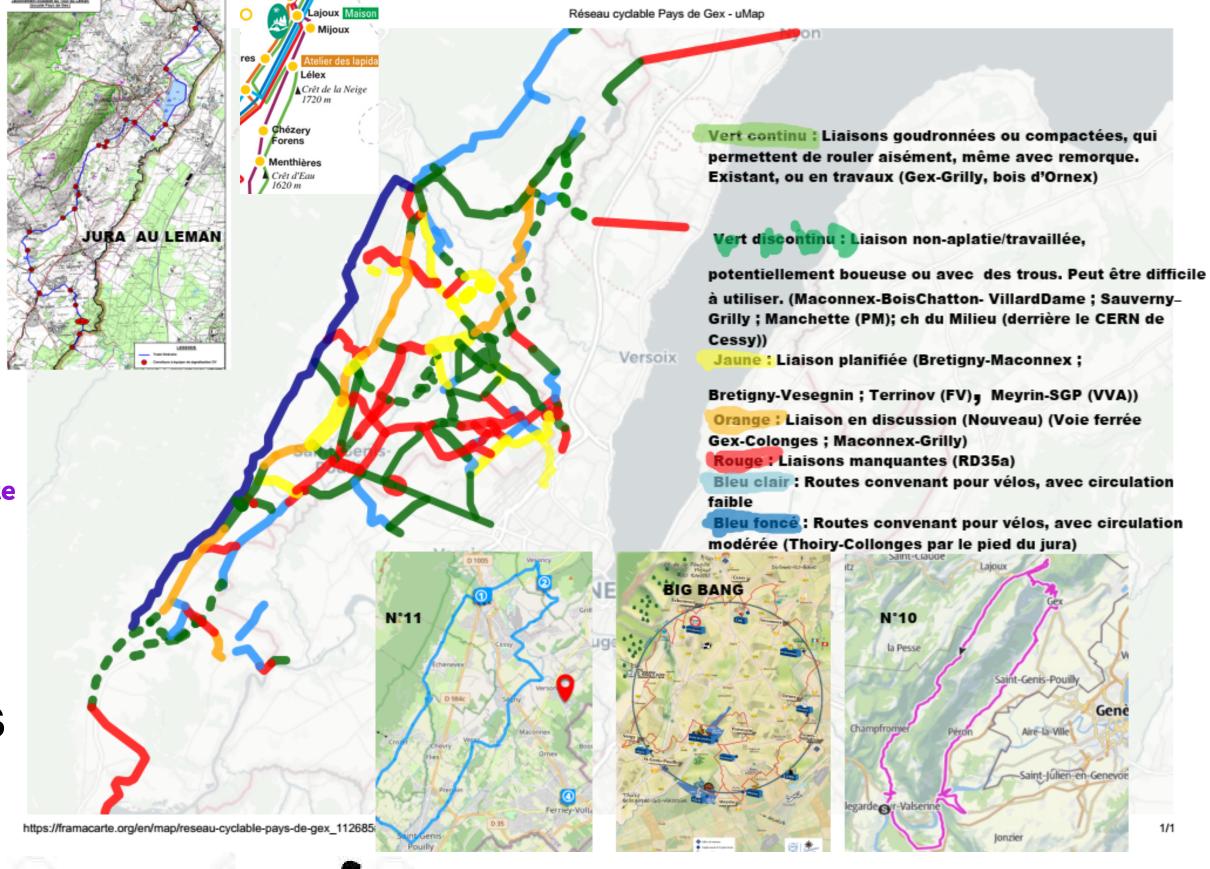




SOURCE

https://www.apicy.fr/carte

Réseau cyclable "APiCY" Et itinéraires jalonnés





www.apicy.fr











GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain





DEMARCHE PARTICIPATIVE ASSOCIANT LES COLLECTIVITES LES ASSOCIATIONS ET SOCIAUX PROFESSIONELS

ACCOMPAGNEMENT PRESTATAIRE

FINANCEMENT ELABORATION DE SDC AGGLO/POLE METROPOLITAIN/DEPARTEMENT **PLAN VELO 2023**

FINANCEMENT DES JALONNAGES ET SIGNALETIQUES **PLAN VELO 2023**

FINANCEMENT des AMÉNAGEMENTS Chaque collectivité MOA élabore son plan de financement

PLAN VELO 2023





















Élaboration du diagnostic

Cette première phase consistera à réaliser un diagnostic des infrastructures et pratiques cyclables sur le territoire. Ce diagnostic s'appuiera sur l'intégration et l'analyse de l'OAP mobilité du PLUiH du Pays de Gex, permettant de soulever les différents enjeux sur la pratique cyclable au sein du territoire. Ce diagnostic sera aussi soutenu par les autres documents stratégiques cités précédemment.

Une enquête auprès des différents organismes partenaires sera réalisée (Région, Conseil Départemental, Canton de Genève et de Vaud, communes du Pays de Gex, entreprises, associations, etc.). Afin de compléter ces travaux, il faut également envisager un travail de terrain et d'observation.

Le diagnostic permettra d'établir un état des lieux de la situation actuelle du réseau cyclable, à minima, les éléments suivants : Une évaluation des aménagements existants (offres d'itinéraires, possibilités de rabattement vers un autre moyen de transport, sécurité, continuités/coupures, intersections, qualité du revêtement, signalisation, jalonnement), ainsi que des projets futurs ;

Une évaluation du territoire et de ses contraintes et un repérage des points dangereux et des potentiels points durs ;

Une analyse des pôles à desservir et / ou générateurs de trafic (administration et services, entreprises, centres commerciaux...);

Un inventaire des services dédiés aux modes doux : emplacements de stationnement, location (vélo, vélos à assistance électrique) ; Une étude concernant l'accidentologie, l'insécurité et le sentiment d'insécurité des usagers.

Il est demandé une expertise de cycliste expert, avec des visites de , en particulier concernant les principaux axes ainsi que les points durs. Un diagnostic uniquement avec les vues 360° disponibles via des sites internet de cartographies est à proscrire. Une enquête ou sondage numérique sur les besoins des usagers et leurs pratiques actuelles (différents types d'utilisateurs, itinéraires empruntés, difficultés rencontrées...) ainsi que sur le comportement des non usagers pourra être envisagé pour compléter le diagnostic, avec un public cible.

APiCy

















Phase 2 : Stratégie du schéma directeur cyclable

Cette phase pré-opérationnelle consiste à construire le projet de schéma directeur cyclable du Pays de Gex à partir de plusieurs scénarios, déclinés en fonction des différentes échelles (communale, intercommunale, genevois français...). Ce projet s'appuiera sur les enjeux identifiés dans le diagnostic, tout en prenant en considération les projets en cours de réalisation.

Les élus seront concertés afin de se positionner sur les différentes propositions apportées pour répondre aux objectifs du projet cyclable.

Pour procéder à la réalisation du schéma directeur cyclable, le prestataire devra construire une stratégie préopérationnelle cyclable répondant aux objectifs suivants :

Assurer des aménagements cyclables sécurisés et continus (continuité des projets cyclables à différentes échelles).

Inscrire des itinéraires ou infrastructures « d'intérêt communautaire », et préconiser des itinéraires ou infrastructures d'intérêt communal

Développer la pratique cyclable, d'abord pour les déplacements pendulaires (domicile-travail ou domicile-école) pagis dans un second temps, développer des itinéraires cyclables touristiques.

















Ces deux premières phases seront reportées sur des documents graphiques de synthèse dont voici ci-dessous une proposition :

- Cartes de hiérarchisation du réseau viaire du territoire ;
- Cartes des aménagements cyclables et de tous autres éléments utiles à la circulation cyclable (projet du département, des communes, etc.) à l'échelle du Pays de Gex et en connexion avec les territoires limitrophes (Canton de Genève, de Vaud, etc.);
- Carte des pôles générateurs de déplacement et de mobilité;
- Carte du trafic cyclable et des infrastructures/équipements dédiés à cette pratique;
- Carte des accidents de cycles et piétons, mettant en relief les axes et localisations « dangereuses » ou potentiellement zones de conflits entre les usagers ;
- Carte de synthèse de dysfonctionnement (discontinuités entre deux voies cyclables, carrefours complexes, stationnement manquant, etc.);
- Carte des projets à l'étude ou programmés ;

















- 1. Phase 3 : Déclinaison opérationnelle des objectifs Cette dernière phase du Schéma Directeur Cyclable vise à décliner en fiches opérationnelles les orientations déterminées lors des deux phases précédentes
- . Ces fiches opérationnelles sont à organiser en un programme pluriannuel d'investissement pour les itinéraires définis comme « d'intérêt communautaire » correspondant au PPI (Plan Prévisionnel d'Investissement) des collectivités partenaires engagées dans le schémaet avec des préconisations pour les itinéraires « d'intérêt communal ». Tous les aménagements devront faire l'objet d'une estimation financière.













1. Actions transversales: Animation, Concertation et Communication Animation et Concertation

Tout au long de la démarche, le prestataire devra s'impliquer dans la préparation des réunions et animer techniquement les principales réunions, ateliers et/ou rencontres, et utiliser une approche pédagogique adaptée aux différents publics (élus, privés, publics, partenaires, citoyens...).

L'organisation de la concertation reste sous l'entière responsabilité du maître d'ouvrage qui pourra prendre toute initiative afin d'améliorer les modalités définies. Cependant, il est attendu de la part du prestataire :

- Une proposition de la méthodologie de travail pour l'organisation de l'élaboration du Schéma directeur cyclable (réunions de travail, ateliers de production, etc.)
- Une proposition des modalités de concertation pour enrichir la réflexion et amener à la décision, sous forme par exemple d'ateliers participatifs.















Communication

Afin de pouvoir mettre en œuvre pleinement le plan de mobilité cyclable, il est attendu du prestataire l'élaboration d'un plan de communication qui sera présenté au comité de pilotage de l'étude.

Il s'agira de communiquer sur les actions opérationnelles du plan de mobilité cyclable mais également d'encourager et favoriser l'utilisation de ce mode de déplacement. Ainsi, il faut que les citoyens et usagers (avérés ou potentiels) puissent prendre connaissance des infrastructures et des moyens mis à leur disposition. Le Conseil de Développement du Pays de Gex pourra être sollicité pour cette partie de l'étude.

La maîtrise d'ouvrage se chargera de la mise en œuvre du plan de communication (outils, supports, démarches, etc.). Le prestataire apportera son concours sur les contenus (cartographie, photos, données, commentaires, etc.).















Pôle métropolitain



Communication

Afin de pouvoir mettre en œuvre pleinement le plan de mobilité cyclable, il est attendu du prestataire l'élaboration d'un plan de communication qui sera présenté au comité de pilotage de l'étude.

Il s'agira de communiquer sur les actions opérationnelles du plan de mobilité cyclable mais également d'encourager et favoriser l'utilisation de ce mode de déplacement. Ainsi, il faut que les citoyens et usagers (avérés ou potentiels) puissent prendre connaissance des infrastructures et des moyens mis à leur disposition. Le Conseil de Développement du Pays de Gex pourra être sollicité pour cette partie de l'étude.

La maîtrise d'ouvrage se chargera de la mise en œuvre du plan de communication (outils, supports, démarches, etc.). Le prestataire apportera son concours sur les contenus (cartographie, photos, données, commentaires, etc.).

















MAI A VELO 2023



Challenge Pays de Gex Agglo 2023



au parc de la Tire à Ferney-Voltaire Grand pique-nique canadien avec les adhérents et sympathisants de l'APiCy. Ce sera l'occasion d'échanger et de faire connaissance. Cet événement ouvrira le programme Mai à vélo 2023! Des détails suivront.

Samedi 6 mai 2023 à Divonne : journée Mai à vélo!

L'APiCy tiendra un stand à cette occasion. Balade à vélo et animations prévues, en collaboration avec la Mairie de Divonne-les-Bains. Des détails suivront.

Lundi 8 MAI 14 H30 VERSONNEX

balade carte aux trésors à Vélo

<u>Dimanche 14 mai 2023 dès 9:00 à Thoiry</u>: course sur la voie verte et Color' Thoiry

L'APiCy organise une course sur la voie verte en collaboration avec la Mairie de Thoiry. Des détails suivront.

Samedi 3 juin 2023 : rassemblement à Genève pour la journée mondiale du vélo

Toutes les associations cyclistes du Grand Genève se donnent rendez-vous sur la place des Nations le samedi 3 juin dans l'après-midi à l'occasion de la journée mondiale du vélo. Pour le Pays-de-Gex, un cortège à vélo partira de Gex et rejoindra la place des Nations en passant par Ferney-Voltaire. Ce grand événement cloturera Mai à vélo 2023! Des détails suivront.















MAI À VELO & GEOVELO s'associent pour vous proposer un challenge d'activité à vélo!

Participez au challenge d'activité Mai à vélo pour défendre les couleurs de votre territoire, employeur, association, école, ou autre !

Chaque entité inscrite sera classée selon le nombre de kilomètres réalisés à vélo par sa communauté au cours du mois de mai !

Plus d'infos sur www.maiavelo.fr

Challenge Pays de Gex Agglo 2023

Accès et contribution au Challenge d'activité

Comment participer au challenge d'activité Mai à vélo?

- 1 Je clique sur le lien qui m'a été transmis par l'entité que je souhaite défendre.
- 2 Je crée un compte Geovelo (sauf si j'en ai déjà un), sur le site ou via l'application mobile.
- 3 Je clique sur "Rejoindre".
- Qa y est, je suis inscrit.e au challenge Mai à vélo de mon entité**!
 - * La liste des collectivités participantes sera également directement accesible dans Geovelo.
- ** Une personne peut participer au challenge de plusieurs entités.



Piétons et Cyclistes du Pays de Gex www.apicy.fr















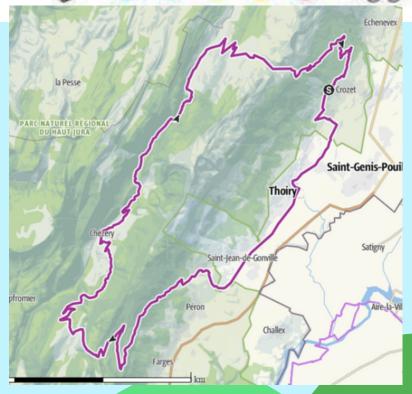


ype	de	chemin	
-----	----	--------	--

Asphalte	23,9 km
Chemin de — terre	15,6 km
— Chemin	15 km
- Sentier	2,4 km
- Route	3,6 km
Inconnu	1,5 km







ype de chemin

 Asphalte 	23,5 km
Chemin de - terre	9,6 km
- Chemin	11,4 km
- Sentier	8,3 km
- Route	4 km
- Inconnu	9,8 km





Туре	de	ch	em	in
------	----	----	----	----

— Asphalte	24,1 km
Chemin de — terre	5 km
— Chemin	3,4 km
Sentier	1,4 km
— Route	0,8 km
— Inconnu	8,9 km



APiCy



Piétons et Cyclistes du Pays de Gex www.apicy.fr











